

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

Domaine – Les modalités de la réussite éducative	Fiche n°12
Sujet – Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?	
Mots clés associés au sujet : <i>éducation des enfants ; partenariat ; contrats éducatifs locaux ; associations ; périscolaire</i>	

1. Définition du sujet

L'École ne détient pas le monopole de l'éducation, c'est un lieu commun que de rappeler le rôle essentiel de la sphère familiale et celui des autres acteurs éducatifs qui concourent à la formation des enfants et des adolescents en dehors du temps scolaire. Les médias, les centres de culture et de loisir, les clubs sportifs et de nombreuses associations participent ainsi à une forme de coéducation.

L'éducation globale de l'enfant constitue un enjeu majeur pour la réussite et l'insertion de tous, les élèves tireront cependant d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés.

Articuler l'action de partenaires multiples suppose une connaissance réciproque des objectifs et des contenus de l'action éducative de chacun. L'éducation nationale, en diffusant de plus en plus largement ses programmes et les démarches préconisées contribue à rendre plus lisibles ses objectifs. C'est ainsi que depuis 2002, les nouveaux programmes de l'école primaire et ceux du collège sont présentés dans trois livres : "Qu'apprend-on à l'école maternelle?"; "Qu'apprend-on à l'école élémentaire?"; "Qu'apprend-on au collège?" De manière réciproque, de très nombreuses institutions culturelles et de loisir ont développé et diffusé des programmes éducatifs précis. Les médias ont de leur côté tissé des liens privilégiés avec l'École : la tentative de créer une chaîne télévisée éducative, les accords avec les radios étrangères et la réussite annuelle de la semaine de la presse à l'école constituent quelques exemples.

Au cours des dernières années **l'État a tenté de mobiliser les partenaires et acteurs éducatifs au service d'une éducation globale** en accordant une priorité aux plus défavorisés : c'est, à titre d'exemple, le sens de la circulaire interministérielle du 9 juillet 1998 qui précise les modalités de mise en œuvre des contrats éducatifs locaux; c'est aussi celui de l'élargissement du ministère de l'éducation nationale à la jeunesse qui se traduit en particulier par le développement dans et hors l'école d'une politique de prévention de l'illettrisme.

Malgré ces évolutions récentes, **les mondes de l'école et hors l'école apparaissent encore très éloignés** : les attentes des familles et de l'institution scolaire divergent souvent; les savoirs scolaires ne sont que partiellement réinvestis; les apprentissages réalisés hors l'école sont rarement validés par l'école; les valeurs véhiculées par l'école rencontrent peu d'écho ou entrent même en conflit avec celles de l'extérieur.

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

2. Etat des lieux

Depuis quelques années les actions ayant pour finalité de favoriser, en dehors de l'école, la réussite scolaire des élèves se multiplient, elles visent, d'une part à mieux associer les familles et d'autre part à coordonner les initiatives locales dans le cadre de la politique de la ville. En prenant acte du poids des inégalités socioéconomiques et territoriales sur la réussite scolaire, l'Etat, les collectivités territoriales et les associations partenaires ont concentré leurs efforts sur les publics les plus défavorisés et les plus fragiles.

- La coopération entre les familles et l'École.

La présence des parents dans l'école est reconnue officiellement depuis fort longtemps, mais être parent d'élève n'a sans doute jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui. Les méfiances et les complexités d'un système qui peut paraître un maquis aux non-initiés, sont de plus en plus difficilement acceptées et freinent incontestablement le développement d'une action éducative complémentaire. En dehors du temps scolaire, les parents peuvent décider d'aider leurs enfants grâce à des cours particuliers, mais des mesures d'accompagnement à la scolarité se développent dans un cadre partenarial. La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, réactualisée en 2001 et signée par plusieurs ministères et associations ainsi que par la Caisse nationale des allocations familiales, est centrée sur l'aide aux devoirs, mais elle permet aussi d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants. Ces actions s'articulent souvent localement avec les réseaux d'écoute et d'appui et, pour les familles les plus en détresse, avec les services sociaux et ceux du ministère de la justice.

Force est cependant de constater l'absence de relations entre l'École et certaines familles. Une action concertée avec les associations qui agissent dans les quartiers les plus difficiles est encore à construire.

- Les retombées éducatives de la politique de la ville.

2 300 000 enfants ont participé aux actions organisés dans le cadre des **2 589 contrats éducatifs locaux (CEL)** signés au début de l'année 2003. Ce bilan traduit les résultats les plus manifestes de l'action éducative de la politique de la ville. Pour être validés les CEL doivent satisfaire aux exigences d'un cahier des charge centré sur la qualité du projet éducatif et sur la cohérence des différentes actions ou projets (y compris les projets des écoles et des établissements). Chaque contrat recherche le meilleur équilibre possible entre le temps scolaire, le temps périscolaire (transport, restauration, études surveillées) et le temps extrascolaire (les soirées, le mercredi, les fins de semaine, les vacances). Certains CEL se sont emparés de la question des rythmes scolaires. Pour l'année 2000, la circulaire interministérielle invitait à privilégier: l'éducation à l'image, au cinéma et au multimédia; la musique et le chant choral; l'architecture, le cadre bâti et le paysage; l'éducation à l'environnement; la culture scientifique; les pratiques physiques et sportives; l'éducation à la santé.

Dans les 8 622 communes impliquées, les CEL ont favorisé une approche globale de l'éducation, mais force est de constater de fortes disparités locales et une implication très souvent modeste des établissements du second degré.

L'ouverture de l'école aux enfants en dehors du temps consacré aux activités scolaires a été relancée en 2002. Les dispositifs appelés "**école ouverte**" permettent aux enseignants volontaires et aux partenaires de l'école d'offrir des activités ludiques et éducatives dans les bâtiments scolaires pendant les congés. Ces actions concernent presque exclusivement les établissements des réseaux d'éducation prioritaire.

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

Ces initiatives locales foisonnantes sont révélatrices du besoin d'articuler et de développer des actions éducatrices complémentaires à celle de l'École, mais l'évaluation de leur impact sur la réussite scolaire reste à conduire.

3. Questions à débattre

Doit-on aider les parents dans leur action éducative? Si oui, comment?

Comment améliorer la lisibilité de l'École pour mieux partager ses objectifs avec les familles ?

Comment l'École doit-elle travailler avec les parents d'élèves ?

Y a-t-il des façons d'élever les enfants qui favorisent leur réussite scolaire et, si oui, comment aider les parents à les utiliser ?

A quelles conditions les loisirs peuvent-ils contribuer à la réussite scolaire?

A quelles conditions les médias et les nouvelles technologies peuvent-ils être éducatifs ?

Faut-il redéfinir l'équilibre entre le temps scolaire, le temps libre et celui consacré à l'accompagnement scolaire? Dans quel sens ?

Comment et par quels moyens l'éducation hors de l'école peut elle aider à accroître la réussite scolaire et réduire les ségrégations sociales?

Faut-il généraliser les contrats éducatifs locaux?, Si oui, comment?

Les enseignants doivent-ils participer aux actions éducatives hors temps scolaire?

Avec quels partenaires institutionnels et associatifs l'École doit-elle travailler ?

Comment articuler à l'École primaire notamment, l'enseignement et l'action éducative dispensée par d'autres, pour l'apprentissage de la lecture par exemple ?

Quels types d'échanges l'École doit-elle avoir avec d'autres établissements (en France et à l'étranger) ?

Comment évaluer l'impact de l'éducation hors temps scolaire sur la réussite scolaire?

Comment mesurer et valoriser à l'école les acquis réalisés à l'extérieur?

Comment réinvestir hors de l'école les connaissances, les compétences et les règles de comportement acquises dans l'école ?